

Fondation

Olo



Guide d'information

Cuisinons avec Olo

Programme de soutien à des ateliers de cuisine dans les organismes communautaires

Réception des demandes du 15 au 26 septembre 2025

500 000 \$ à distribuer — jusqu'à 5 000 \$ par organisme communautaire

Vous travaillez dans un organisme communautaire et vous aimeriez mettre en place des ateliers culinaires pour les familles ou soutenir une programmation d'activités culinaires existante ? Vous pensez qu'il serait bénéfique d'offrir des activités où la découverte de nouveaux aliments, la cuisine, les échanges et les partages sont à l'honneur pour les familles de votre quartier ?

Alors ce programme est pour vous !

À propos de ce soutien

Pour une seconde année et grâce au soutien de la Fondation Olo et à la collaboration de M361, un financement de 500 000 \$ est dédié aux organismes communautaires québécois qui œuvrent auprès des familles. Ces sommes permettront de mettre en place ou de maintenir des initiatives visant à augmenter le nombre de familles qui acquièrent des compétences culinaires et améliorent leurs habitudes alimentaires.

Les initiatives retenues pourront bénéficier d'un soutien financier pour l'achat d'aliments jusqu'à hauteur de 5 000 \$.

Ce financement pour l'achat d'aliments est notamment rendu possible grâce à la contribution financière du Gouvernement du Québec. En parallèle, la capacité grandissante de la Fondation Olo à se rapprocher des organisations de la communauté du Québec et d'être à leur écoute afin de leur offrir des ressources est un volet soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon dans le cadre de la démarche 1000 jours, 1001 parcours.



Southern Quebec Inuit Association

Mise en contexte

L'acquisition de compétences culinaires est essentielle pour favoriser une saine alimentation chez les familles. Par exemple, savoir cuisiner avec des aliments de base permet d'avoir une alimentation moins transformée et plus nutritive tout en diminuant le coût associé à l'alimentation.

En ce sens, les activités culinaires organisées par des organismes communautaires sont d'excellents moyens pour favoriser le développement de ces précieuses compétences.

Pour plusieurs organismes, le manque de budget et les dépenses récurrentes associées à la tenue d'activités avec des aliments représentent une barrière à la mise en place d'ateliers culinaires.

Concrètement, la Fondation Olo offre un financement pour l'achat d'aliments afin de favoriser la tenue d'ateliers culinaires auprès de familles en période périnatale (grossesse aux 2 ans de l'enfant) et majoritairement en situation de vulnérabilité économique.

Par leur rôle rassembleur et rassurant au sein de la communauté, les organismes communautaires sont de précieux alliés pour rejoindre et informer les familles sur la saine alimentation. Leur mission et les activités qu'ils proposent jouent un rôle important et complémentaire dans l'accompagnement des familles pour l'acquisition de saines habitudes alimentaires.



Objectifs

Soutenir les activités culinaires proposées par les organismes communautaires pour favoriser le développement de compétences culinaires et l'acquisition de saines habitudes de vie auprès des parents de jeunes enfants.

Sous-objectifs

- Favoriser l'acquisition de saines habitudes alimentaires des familles.
- Soutenir plus de familles durant la période périnatale.
- Favoriser les arrimages entre le réseau de la santé et les organismes communautaires.

Qui peut soumettre une demande ?

Tout organisme communautaire qui met en place des activités culinaires pour des familles en période périnatale et dans une situation de précarité économique. Les organismes ayant déjà obtenu du financement ainsi que de nouveaux organismes sont admissibles.

Exemples :

- Maison de la famille
- Centre de ressources périnatales
- Organisme communautaire famille
- Centre communautaire

Quel est le financement accordé ?

Montant total : 500 000 \$

Maximum de 5 000 \$ par organisme communautaire

Minimum de 1 000 \$ par organisme communautaire

Modalités de versement

Les organismes soutenus recevront 80 % du montant octroyé à la signature de la convention de subvention et 20 % suite au dépôt du bilan des retombées.



Southern Quebec Inuit Association

Quels sont les critères ?

Les initiatives soutenues par la Fondation Olo doivent inclure des activités permettant aux familles **d'expérimenter, de goûter et de reproduire** leurs apprentissages à la maison. Ces initiatives doivent donc miser sur le développement des compétences culinaires des parents.

1 Type d'activités

- Le financement peut soutenir des **activités existantes** ou de **nouvelles activités** permettant aux parents de développer leurs compétences culinaires et de favoriser l'acquisition de saines habitudes alimentaires.
- Le financement alloué doit soutenir un **minimum de 6 activités**.
- Un minimum d'un **aliment du Québec** doit être cuisiné à chaque activité.

2 Clientèle ciblée

- L'initiative déployée doit rejoindre en priorité des **parents en période périnatale** (de la grossesse aux 2 ans de l'enfant) et dans une **situation de vulnérabilité économique**, notamment des familles bénéficiant du suivi Olo.
- Des collaborations avec le CLSC du quartier doivent être mises en place pour contribuer au **référencement des familles Olo** vers les activités de l'organisme¹.

3 Délai de réalisation

- L'organisme doit réaliser les activités culinaires **entre 1er octobre 2025 et le 31 mai 2026**.
- L'organisme complète le **bilan des retombées pour le 8 juin 2026**.

4 Cohérence des messages en saine alimentation

- Les animateurs et animatrices des activités utilisent des [outils de la Fondation Olo](#).
- Les animateurs et animatrices des activités doivent consulter l'Espace Engagées et doivent participer à au moins une activité de transfert de connaissances offerte par la Fondation Olo pendant l'année (webinaire, formation, café-causerie, etc.).
- Le répondant de l'organisme communautaire s'engage à participer à une discussion avec une ressource de la Fondation Olo suite à l'approbation de leur initiative.



Exemples d'initiatives admissibles

- Mise en place d'un atelier culinaire pour des femmes enceintes.
- Activité de cuisine découverte parent-enfant.
- Bonification d'un atelier de cuisine collective existant qui rejoint des parents.
- Activité de cuisine permettant de découvrir un aliment et de repartir avec les ingrédients pour reproduire la recette à la maison.



Exemples d'initiatives non admissibles

- Initiative qui n'inclut pas des familles dans la période périnatale (grossesse aux 2 ans de l'enfant).
- Initiative qui ne rejoint aucune famille en situation de précarité économique.
- Initiative durant laquelle les parents ne cuisinent pas
- Activité offerte à des enfants seulement.
- Aliments remis aux familles sans activité culinaire (ex.: panier de dépannage alimentaire).

¹ Ce critère pourrait ne pas être applicable aux organismes qui œuvrent auprès des populations autochtones.



Comment faire votre demande ?

Pour soumettre votre initiative, veuillez remplir la fiche de dépôt en ligne sur la plateforme de financement M361 **entre le 15 septembre 9 h 00 et le 26 septembre 2025 à 23 h 59.**

Cette fiche vous permettra de nous décrire les informations suivantes :

- Votre initiative et ses objectifs
- Les activités prévues et la clientèle ciblée
- Le budget demandé et son utilisation

Pour vous aider dans vos réflexions d'ici l'ouverture des dépôts en ligne, nous vous invitons à consulter la fiche en version PDF dès le 25 août 2025.

Seuls les dépôts de projets complétés sur le site de financement de M361 seront admissibles.

Aide financière disponible

Le montant maximal qui peut être attribué est de **5000\$ par organisme communautaire.**



Délai de réalisation

Les montants alloués devront être utilisés **entre le 1er octobre 2025 et le 31 mai 2026.**



Dépenses admissibles

- Aliments cuisinés lors d'activités culinaires
- Aliments remis aux familles pour permettre de reproduire la recette à la maison
 - > Les aliments remis aux familles doivent être remis dans un contexte d'atelier culinaire.
- Équipements de cuisine (maximum de 30 % du financement demandé, soit maximum 1500 \$) pour la tenue des activités et/ou pour remettre aux familles participantes
 - > Exemples d'équipements admissibles: casseroles, couteaux, petit four, mélangeur, contenants pour rapporter les aliments, etc.



Dépenses non admissibles

- Ressources humaines (salaire et coordination)
- Déplacement des participants et des employés (ex : billet d'autobus, taxi)
- Formation des employé(e)s de l'organisme
- Cartes-cadeaux
- Location de salle ou d'équipement

Processus de sélection

Le processus de sélection se déroule en deux étapes :

- 1 M361 valide l'admissibilité des organismes communautaires soumissionnaires.
- 2 Le comité d'analyse (composé d'employées de la Fondation Olo) évalue les initiatives admissibles et détermine les initiatives retenues en fonction des critères d'évaluation et du budget disponible.

Qu'ils soient sélectionnés ou non, les porteurs d'initiatives recevront tous un avis les informant de la décision prise à l'égard de leur initiative **dans un délai maximal de 6 semaines après la période de dépôt.**

Une considération particulière sera accordée aux organismes ayant déjà mis en place, avec succès, des activités culinaires avec la Fondation Olo.

Nous serons sensibles à la représentativité régionale et à l'inclusion des organismes autochtones (en communauté ou en milieu urbain).

Bilan des retombées

Afin de recevoir le versement final, vous devrez soumettre un bilan des retombées au plus tard le 8 juin 2026 qui devra contenir les informations suivantes :

- Montants dépensés pour l'achat d'aliments
- Montants dépensés pour l'achat d'équipements, s'il y a lieu
- Nombre d'activités culinaires réalisées et la fréquence
- Nombre de parents participant aux activités et la tranche d'âge de leurs enfants
- Nombre d'enfants participant aux activités, s'il y a lieu, et leur tranche d'âge
- Type de collaboration avec le CLSC et/ou autres partenaires de la communauté
- Outils et ressources de la Fondation Olo utilisés lors des activités
- Activités offertes par la Fondation Olo auxquelles les animatrices ont participé (webinaire, formation, café-causerie, etc.).



Des questions en lien avec la demande ?

Pour toutes questions en lien avec les critères du programme :

Audrey-Anne Desjardins : adesjardins@fondationolo.ca

Pour des questions techniques en lien avec la plateforme de financement M361 : projet@m361.ca



Maison citoyenne des familles de Shawinigan

Photo page de couverture : Maison citoyenne des familles de Shawinigan

À propos de la Fondation Olo

La Fondation Olo est un organisme de bienfaisance qui travaille depuis plus de 30 ans à combattre les inégalités alimentaires afin d'offrir une chance égale aux familles de mettre au monde un bébé en santé. À travers le suivi Olo disponible dans le réseau de la santé et des services sociaux, le support offert auprès des organisations de la communauté, ainsi que sa panoplie d'outils et de ressources destinés aux familles, la Fondation vise à accompagner les parents dans l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires lors de la période cruciale des 1000 premiers jours de la vie de leur tout-petit.

**Fondation
Olo** 
fondationolo.ca

À propos de M361

Véritable moteur de changement, M361 crée des stratégies engageantes qui génèrent un impact social positif dans les communautés québécoises : m361.ca.

M361 || MOTEUR
DE STRATÉGIES
SOCIALES

Merci au Gouvernement du Québec pour leur contribution financière

Québec 